

Vœu intersyndical ‘Retrait de la réforme de la voie professionnelle’ présenté par la FSU, la FNEC FP-FO et le SNALC au CTSD du Jeudi 24 Novembre 2022

Les représentants élus des personnels de la FSU, de la FNEC FP-FO et du SNALC dénoncent les dangers du projet de réforme des lycées professionnels

L'augmentation de la durée et des périodes de formation en milieu professionnel, la diminution du nombre d'heures d'enseignement en établissement compromettraient les chances des élèves et futurs étudiants de réussir aux examens et de poursuivre avec succès des études supérieures. Sous couvert d'autonomie renforcée, des « expérimentations d'établissements » permettraient de déroger aux grilles horaires disciplinaires nationales, et renforceraient les inégalités déjà trop fortement présentes dans notre système éducatif.

Les fermetures et ouvertures de filières dans les établissements seraient décidées uniquement au prisme des besoins locaux, réduisant considérablement les choix de formation offerts aux élèves.

Cette réforme irait de pair avec l'expérimentation d'un dispositif d'information à l'orientation dès la 5ème qui aurait pour conséquence de réduire dès le plus jeune âge les ambitions scolaires des élèves les plus fragiles aux seuls besoins économiques des territoires. Aborder l'orientation uniquement sous l'angle de la découverte de certains champs professionnels revient à occulter les questions du développement à l'adolescence, des biais sociaux ou de genre. Il participerait activement à la marchandisation de l'information pour l'orientation et au contournement des Psy-ÉN que nous dénonçons.

Ce projet de réforme constitue un danger pour l'avenir des élèves de la voie professionnelle, mais aussi pour pour l'ensemble de la jeunesse et l'avenir de notre société. Au sein d'une même voie de formation, chaque élève doit bénéficier des mêmes horaires de cours pour accéder à un même diplôme. Toutes les disciplines jouant un rôle essentiel dans la formation professionnelle et citoyenne des jeunes doivent être enseignées. Le cadre national des grilles horaires doit être maintenu pour garantir des diplômes nationaux assurant une qualification reconnue. Enfin, l'École Républicaine doit porter les mêmes ambitions pour tous les élèves et étudiants, quelle que soit la voie de formation qu'ils ont choisie.

Le 18 octobre, la grève a été massive dans les lycées professionnels à l'appel d'une intersyndicale historique. Le 17 novembre, les personnels étaient de nouveau en grève. La ministre déléguée prétend vouloir négocier, sans les syndicats qui représentent plus de 70 % des PLP. Nous dénonçons ce simulacre de négociation aux conclusions déjà écrites alors que tout indique que les lignes rouges (nombre de semaines de stage, asservissement de la carte des formations aux besoins économiques locaux, révision des structures pédagogiques) seront franchies.

Pour toutes ces raisons, nous demandons le retrait du projet Macron de réforme des lycées professionnels.